

Société en Commandite par Actions
DE
L'Usine du Petit-Bourg de la Rivière-Salée

J. M. HAYOT & Cie

RAPPORT

présenté

à l'Assemblée Générale des Actionnaires

du 16 Juillet 1951

sur les comptes de l'exercice 1949-1950

par le Gérant J. M. HAYOT



Imp. Bezaudin
FORT-DE-FRANCE
MARTINIQUE
1951

CO39/063

Société en Commandite par Action
DE
L'Usine du Petit-Bourg de la Rivière-Salée

J. M. HAYOT & Cie

RAPPORT

présenté

à l'Assemblée Générale des Actionnaires
du 16 Juillet 1951

sur les comptes de l'exercice 1949-1950

par le Gérant J. M. HAYOT

Messieurs,

Conformément aux prescriptions de la loi et à nos statuts, j'ai l'honneur de vous présenter et de soumettre à votre approbation le bilan et les comptes de l'exercice clos le 30 Novembre 1950.

Compte tenu des estimations des produits restant à réaliser et du report à nouveau des comptes « Profits et Pertes » 1948 et 1949, les résultats de l'exercice, à cette date, se soldent par un reliquat disponible net de . 25.522 621.00 après déduction des versements effectués aux Fournisseurs de cannes (qui portent la tonne à 3.479 francs) des Frais Généraux et des provisions pour impôts.

Je vous propose d'affecter cette somme au paiement à l'Actionnaire, d'un dividende de 2.000 francs net par action, ce qui nécessite un montant de 5 522 621.00

le solde. 20.000.000.00

reste bloqué en vue du complément du prix des cannes de la campagne 1950.

J'ai le plaisir de vous aviser que nous sommes arrivés à un accord de principe avec les propriétaires, pour l'achat des terrains, sur lesquels repose l'Usine.

Cette décision assure la perennité de notre entreprise.

Je vous demande donc de me donner mandat pour traiter.

Le Gérant

J. M. HAYOT & Cie

Dépenses

Compte de

Sucres

Achat de 85.689.240 kgs de cannes		259.737.846
Approvisionnements consommés	16.887.396	
Réparations et entretien	34.173.760	
Réparation et entretien chemin de fer	9.844.420	
Transport cannes	11.871.600	
Main d'œuvre de fabrication	11.696.562	
Frêt	9.879.377	
Frais Généraux	16.041.236	
Cuiseurs Etrangers	645.645	
Assistance	258.470	
Charges Sociales	12.855.298	
Assurances Usines et Bâtiments	170.081	
Compte d'ordre	563.483	124.887.328
		<hr/>
		384.625.174

Rhums

Approvisionnements consommés	1.379.064	
Main d'œuvre de distillation	1.221.520	
Livraison tafias	287.845	
Frêt rhumerie	380.398	
Assurances rhums	702.198	
Charges Sociales	1.342.532	
Compte d'ordre	74.125	5.387.682
		<hr/>
		390.012.856
Balance		68.019.259
		<hr/>
		458.032.115

Fabrication**Recettes****Sucres**

1.430 sacs consom. locale vendus . .	10.079.046	
59.085 « exportés	347.205.406	
28 « tombés en mer	mémoire	
4.696 « restant, estimés	31.618.168	388.902.620

Sirops

342 litres vendus	7.915	
750.000 « restant, estimés	1.500.000	1.507.915

Rhums

135.447 litres consom. locale vendus .	8.938.742	
635.404 « exportés	44.678.888	
280.079 « restant, estimés	14.003.950	67.621.580

458.032.115

Doit

Compte de

Intérêts et Escomptes	917.587	
l'Intérêt statutaire	36.000	953.587
		<hr/>
Balance		67.632.063
		<hr/>
		68.585.650
		<hr/> <hr/>

Profits et Pertes

Avoir

Profits divers	566.391	
Balance compte Fabrication	68.019.259	68.585.650

68.585.650

Actif**Bilan de l'Usine du Petit-Bourg**

Immobilisations	37.071.788
Approvisionnements	24.223.677
Engrais à régulariser	16.296.988
Débiteurs Divers	51.790.866
Denrées à réaliser	47.122.118
Caisse et Banque	19.002.993
Matériel Agricole	30.153.944
Compte d'ordre	1.310.600
	<hr/>
	226.972.974
	<hr/>

arrêté au 30 Novembre 1950

Passif

Capital	42.000.000
Réserves	14.380.851
Amortissements	18.070.084
Intérêts et Dividendes	3.630.444
Comptes d'ordre	20.552.859
Créditeurs divers	102.816.115
Profits & Pertes	25.522.621
	<hr/>
	226.972.974
	<hr/> <hr/>

Rapport

du Comité de Surveillance

Conformément au mandat que vous avez bien voulu nous confier nous avons l'honneur de vous rendre compte de l'examen de la situation de votre Société ainsi que du bilan et des comptes de l'exercice clos le 30 Novembre 1950.

Les documents et les livres de comptabilité ont été mis en temps utile à notre disposition.

L'examen des pièces qui nous ont été présentées et les divers sondages auxquels nous nous sommes livrés nous ont permis de constater que vos écritures sont correctement tenues et en concordance avec le bilan et le compte de Profits et Pertes.

Nous estimons que vous pouvez approuver les comptes de l'exercice 1950 tels qu'ils vous sont présentés.

D'autre part nous n'avons pas relevé de convention entre votre Gérant et votre Société portant sur les opérations qui ne soient pas normales au sens au nouvel article 40 de la loi de 1867 modifié par l'article 10 de la loi du 4 Mars 1943.

Fort-de-France le 12 Janvier 1951.

Yves BERTÉ, Robert PLISSONNEAU, Jean DUPLAN, Georges RIMBAUD

André GARCIN, Théo de REYNAL (Non Actionnaire)

